

# Manuel de connexion pour professionnels

Le site ViaTrajectoire® peut être utilisé en mode connecté ou non connecté. Ce manuel présente les différents modes de connexion pour :

- Les professionnels en établissement
- Les professionnels libéraux
- Les assistants de professionnels libéraux

**Utilisez le sommaire pour accéder directement aux informations qui vous sont utiles.**

## Sommaire

I. Professionnel en établissement.....	2
1. Création du compte.....	2
2. Première connexion au site.....	2
3. Connexions suivantes.....	3
II. Professionnel libéral.....	6
1. Création du compte et 1 <sup>ère</sup> connexion.....	6
2. Autres connexions.....	7
III. Assistant de professionnel libéral.....	9
1. Création du compte et 1 <sup>ère</sup> Connexion.....	9
2. Autres connexions.....	9
IV. Autres informations utiles.....	10
1. Configuration et utilisation du code OTP.....	10
2. Mot de passe oublié.....	10
3. Connexion depuis un site tiers.....	11

## I. Professionnel en établissement

Vous êtes concerné si vous êtes rattaché à un établissement, que vous soyez professionnel de santé, professionnel du secteur social/médico-social ou personnel administratif.

### 1. Création du compte

Seuls les référents ViaTrajectoire présents au sein de votre établissement d'exercice sont habilités à créer les comptes des utilisateurs de votre structure.

En cas de questions, vous pouvez contacter le support ViaTrajectoire de votre territoire depuis le formulaire de contact accessible dans la foire aux questions "**Contactez le support de ma région**" ou en cliquant "[ici](#)".

Une fois votre compte utilisateur créé dans ViaTrajectoire, vous recevez un e-mail comportant votre identifiant de connexion ainsi qu'un lien permettant de valider votre adresse e-mail et de définir votre mot de passe.

- 1- Au clic sur le lien vous êtes redirigé sur la page de définition du mot de passe :

Définition de votre mot de passe

Nom d'utilisateur john\_wick

(8 caractères minimum, comportant au moins 1 minuscule, 1 majuscule et 1 chiffre)

Nouveau mot de passe \*

Répéter le mot de passe \*

Définition de votre mot de passe

Nom d'utilisateur john\_wick

(12 caractères minimum, comportant au moins 1 minuscule, 1 majuscule, 1 chiffre et 1 caractère spécial)

Nouveau mot de passe \*

Répéter le mot de passe \*

- 2- Vous recevez un mail de confirmation de la modification de votre mot de passe. Vous êtes ensuite redirigé sur une page de connexion au site.

### 2. Première connexion au site

La première connexion au site doit se faire par identifiant et mot de passe. Pour ce faire, veuillez suivre les

étapes suivantes :

- 1- Renseignez votre identifiant (reçu par e-mail) et le mot de passe que vous avez défini, puis cliquer sur **"Se connecter"** ;
- 2- Renseignez ensuite le code de confirmation (reçu par e-mail) et cliquez sur **"Valider"** ;
- 3- Après avoir pris connaissance des Conditions Générales d'Utilisation, cliquez sur **"Valider"**.

## CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION DE VIATRAJECTOIRE

Version Août 2022

### 1. PRÉAMBULE

La confidentialité est une valeur traditionnelle de la médecine à laquelle sont très attachés les professionnels de la santé et les malades. Elle entre dans un cadre juridique, déontologique, et réglementaire important que nul n'est censé ignorer. Le développement des technologies de l'information en santé ne change pas fondamentalement ce cadre, mais fait évoluer la nature des risques et impose de nouveaux comportements.


Cette charte s'adresse à **tous les professionnels du secteur sanitaire et du secteur médico-social** qui utilisent ViaTrajectoire pour accompagner les personnes dans leurs démarches d'orientation. Elle a pour but de les **informer de leurs droits et de leurs devoirs**.

ViaTrajectoire fait partie des logiciels de santé, il offre une aide à l'orientation des personnes dans le champ sanitaire et dans le champ médico-social. ViaTrajectoire permet :

- l'orientation des patients, hospitalisés ou à domicile, vers les services de soins de suite et de réadaptation (SSR) l'hospitalisation à domicile (HAD), les unités de soins palliatifs (USP) ou les organisations de soins sur les lieux de vie ;
- l'orientation des personnes âgées, hospitalisées ou à domicile, vers les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), les résidences autonomie ou les unités de soins de longue durée (USLD) ;
- le suivi des décisions d'orientation prises en Commission des Droits pour l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) par les Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH) et leur mise en œuvre dans les établissements ou services sociaux ou médico-sociaux (ESMS) pour personnes en situation de handicap ;
- l'orientation des jeunes enfants vers les Plateformes de Coordination et d'Orientation (PCO) dédiées à la prise en charge précoce des troubles du neuro-développement (TND/Autisme).

Le logiciel ViaTrajectoire permet ainsi à un « **demandeur** » (service de soins, service médico-social, médecin libéral, usager) d'envoyer une demande de prise en charge ou d'admission dans un service ou un établissement d'accueil : le « **receveur** ». Il permet de gérer les demandes d'orientation et d'admission des personnes requérant des suites de soins ou les demandes d'accueil en établissement ou service médico-social. Cet outil s'inscrit dans la démarche d'amélioration de la qualité et de la continuité des soins.

L'utilisation de ViaTrajectoire étant généralement l'une des préconisations des **schémas régionaux d'organisation sanitaire ou médico-sociale**, les professionnels et les établissements impliqués dans cette démarche s'engagent à en promouvoir l'usage tout en respectant l'esprit.

 J'ai lu et accepte les conditions ci-dessus   
**Valider**

Vous pouvez ensuite naviguer sur le site.

### 3. Connexions suivantes

#### i. Connexion par identifiant & mot de passe

#### PARTICULIERS



© Otsacy Banco - Fotolia.com

**PERSONNES ÂGÉES**

#### PROFESSIONNELS LIBÉRAUX OU EN ÉTABLISSEMENT



S'IDENTIFIER PAR CARTE CPS

— OU —

S'IDENTIFIER PAR E-CPS



© Minerva Studio - Fotolia.com



Lors des connexions courantes, il vous suffit de renseigner votre identifiant et votre mot de passe. En cas d'apparition d'une fenêtre demandant un code de confirmation, référez-vous à la partie "[IV.1 Configuration et utilisation du code OTP](#)".

#### ii. Connexion par carte CPx

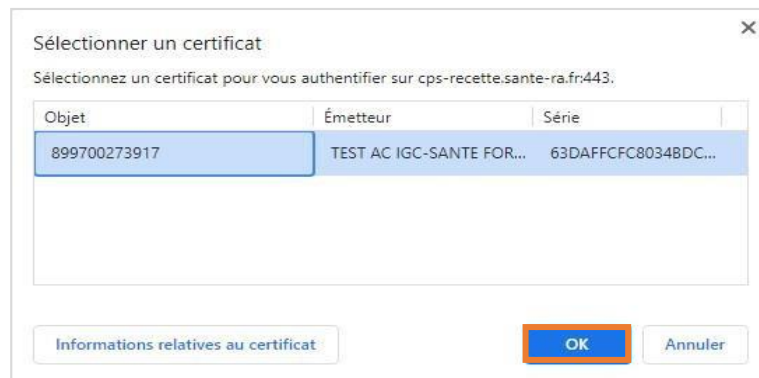
Ce mode de connexion n'est possible que si vous vous êtes déjà connecté une première fois par identifiant et mot de passe.

- 1- Insérez votre carte dans le lecteur puis cliquez sur la vignette **"S'identifier par carte CPS ou**

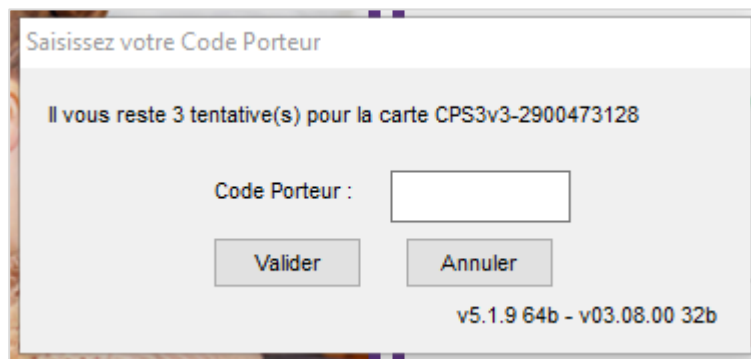
S'identifier par E-CPS" sur la page d'accueil.



2- Sélectionnez le certificat, puis validez en cliquant sur "OK".



3- Saisissez le code porteur (à 4 chiffres) dans la fenêtre qui s'affiche, puis cliquez sur "Valider".



Une fois que votre carte est reconnue, vous êtes directement connecté.

S'il s'agit de la 1<sup>ère</sup> connexion avec votre carte CPx, vous êtes redirigé vers une page de connexion. Renseignez alors vos identifiant et mot de passe pour associer votre compte de professionnel existant avec les informations de votre carte.

### Espace professionnel

Vous êtes un professionnel en établissement et vous avez déjà un compte ViaTrajectoire. Authentifiez-vous avec vos identifiants habituels de ViaTrajectoire.

Identité ANNE MED-CS RPPS0035689

Nom d'utilisateur

Mot de passe

**Se connecter**

### Comment obtenir un compte ViaTrajectoire ?

**CENTRE-VAL DE LOIRE**  
Merci de contacter le référent ViaTrajectoire de votre établissement.

**GRAND EST**  
Si vous êtes utilisateur de Pulsy et que vous n'avez pas de compte ViaTrajectoire, [cliquez ici](#)

**ÎLE-DE-FRANCE**  
Pour obtenir un compte ViaTrajectoire, merci de contacter le référent ViaTrajectoire de votre établissement.  
Si vous ne connaissez pas votre référent, vous pouvez contacter l'équipe support du GCS SESAN : [trajectoire.idf@gcsdsisif.fr](mailto:trajectoire.idf@gcsdsisif.fr)

**NORMANDIE**  
Merci de contacter le référent ViaTrajectoire de votre établissement.

**AUTRES RÉGIONS**  
Merci de contacter le référent ViaTrajectoire de votre établissement.

### iii. Connexion par e-CPx

Lors de la première utilisation de ce mode de connexion, vous devez au préalable :


- 1- Installer l'application e-CPS sur votre téléphone mobile,
- 2- Vous enregistrer sur <https://wallet.esw.esante.gouv.fr>

Pour les connexions ultérieures depuis la page d'accueil ViaTrajectoire®, cliquez sur le logo "Prosantconnect®", renseignez ensuite votre identifiant RPPS puis laissez-vous guider.

### Connectez-vous

Application e-CPS      Carte CPS

⚠ Si vous constatez un échec répété des connexions avec votre e-CPS, cela peut être dû à une mauvaise configuration de l'heure sur votre téléphone. Consultez [la FAQ e-CPS](#) pour résoudre ce problème.



Vous pouvez vous connecter à ce service en utilisant **l'application mobile e-CPS**.

Votre identifiant RPPS

Mémoriser mon identifiant sur ce poste

**SE CONNECTER AVEC E-CPS**

[En savoir plus sur la gestion de vos données et vos droits](#)

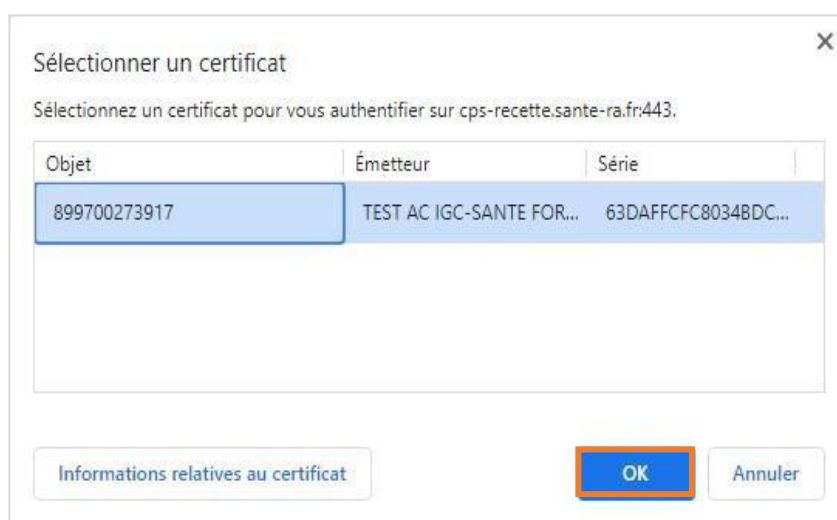
## II. Professionnel libéral

Vous êtes concerné si vous êtes rattaché à un établissement autre que gouvernemental ou si vous n'êtes rattaché à aucun établissement.

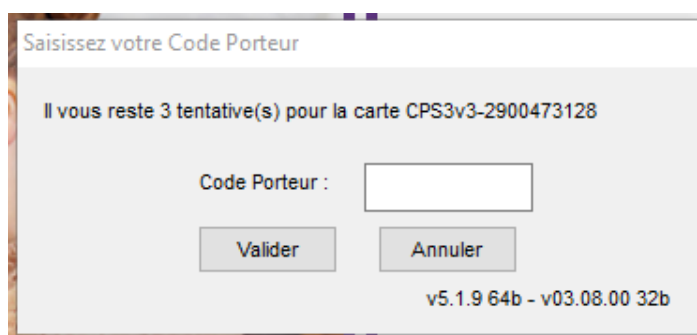
### 1. Création du compte et 1<sup>ère</sup> connexion

La création du compte utilisateur nécessite une 1<sup>ère</sup> connexion par carte CPx/E-CPx. Pour ce faire, veuillez suivre les étapes suivantes.

- 1- Insérez votre carte dans le lecteur puis cliquez sur la vignette **"S'identifier par carte CPS ou S'identifier par E-CPS"** sur la page d'accueil.
- 2- Sélectionnez le certificat, puis validez en cliquant sur **"OK"**.



- 3- Saisissez le code porteur (à 4 chiffres) dans la fenêtre qui s'affiche, puis cliquez sur **"Valider"**.



- 4- Vous êtes redirigé sur la page de création de compte de l'espace médecin libéral. Remplissez le formulaire puis cliquez sur **"Créer mon compte"**.

**Première connexion par carte CPS**

### Espace professionnel

*Vous êtes un professionnel en établissement et vous avez déjà un compte ViaTrajectoire.*  
Authentifiez-vous avec vos identifiants habituels de ViaTrajectoire.

Identité: MARIE ASSIOTDELCS170560003

Nom d'utilisateur:

Mot de passe:

**Se connecter**

Comment obtenir un compte ViaTrajectoire ?

**Auvergne Rhône-Alpes**  
Merci de contacter le référent ViaTrajectoire de votre établissement.

**Grand-Est**  
Si vous êtes utilisateur de Pully et que vous n'avez pas de compte ViaTrajectoire, [cliquez ici](#).

**Ile-de-France**  
Pour obtenir un compte ViaTrajectoire, merci de contacter le référent ViaTrajectoire de votre établissement.  
Si vous ne connaissez pas votre référent, vous pouvez contacter l'équipe support du GCS SESAN : [viaTrajectoire@sesan.fr](mailto:viaTrajectoire@sesan.fr)

### Espace médecin libéral

*Vous êtes médecin libéral et vous vous connectez pour la première fois sur ViaTrajectoire et souhaitez accéder à l'espace médecin libéral à l'aide de votre carte CPS.*

Complétez les informations ci-contre avant de continuer, nous ne vous les redemanderons plus la prochaine fois.

**Vos informations personnelles**  
Les champs marqués d'un \* sont obligatoires

Nom: MED-CS RPPS0035689

Prénom: ANNE

Profession: Médecin

Spécialité:

Email:

Mot de passe:

Répéter le mot de passe:

(8 caractères minimum, comportant au moins 1 minuscule, 1 majuscule et 1 chiffre)

Téléphone:

Adresse:

Code Postal / Ville:

**Créer mon compte**

5- Après avoir pris connaissance des Conditions Générales d'Utilisation, cliquez sur "**Valider**".

**CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION DE VIATRAJECTOIRE**

Version Août 2022

### 1. PRÉAMBULE

La confidentialité est une valeur traditionnelle de la médecine à laquelle sont très attachés les professionnels de la santé et les malades. Elle entre dans un cadre juridique, déontologique, et réglementaire important que nul n'est censé ignorer. Le développement des technologies de l'information en santé ne change pas fondamentalement ce cadre, mais fait évoluer la nature des risques et impose de nouveaux comportements.


Cette charte s'adresse à **tous les professionnels du secteur sanitaire et du secteur médico-social** qui utilisent ViaTrajectoire pour accompagner les personnes dans leurs démarches d'orientation. Elle a pour but de les **informer de leurs droits et de leurs devoirs**.

ViaTrajectoire fait partie des logiciels de santé, il offre une aide à l'orientation des personnes dans le champ sanitaire et dans le champ médico-social. ViaTrajectoire permet :

- l'orientation des patients, hospitalisés ou à domicile, vers les services de soins de suite et de réadaptation (SSR) l'hospitalisation à domicile (HAD), les unités de soins palliatifs (USP) ou les organisations de soins sur les lieux de vie ;
- l'orientation des personnes âgées, hospitalisées ou à domicile, vers les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), les résidences autonomie ou les unités de soins de longue durée (USLD) ;
- le suivi des décisions d'orientation prises en Commission des Droits pour l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) par les Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH) et leur mise en œuvre dans les établissements ou services sociaux ou médico-sociaux (ESMS) pour personnes en situation de handicap ;
- l'orientation des jeunes enfants vers les Plateformes de Coordination et d'Orientation (PCO) dédiées à la prise en charge précoce des troubles du neuro-développement (TND/Autisme).

Le logiciel ViaTrajectoire permet ainsi à un « **demandeur** » (service de soins, service médico-social, médecin libéral, usager) d'envoyer une demande de prise en charge ou d'admission dans un service ou un établissement d'accueil : le « **receveur** ». Il permet de gérer les demandes d'orientation et d'admission des personnes requérant des suites de soins ou les demandes d'accueil en établissement ou service médico-social. Cet outil s'inscrit dans la démarche d'amélioration de la qualité et de la continuité des soins.

L'utilisation de ViaTrajectoire étant généralement l'une des préconisations des **schémas régionaux d'organisation sanitaire ou médico-sociale**, les professionnels et les établissements impliqués dans cette démarche s'engagent à en promouvoir l'usage tout en respectant l'esprit.


 J'ai lu et accepte les conditions ci-dessus   
**Valider**

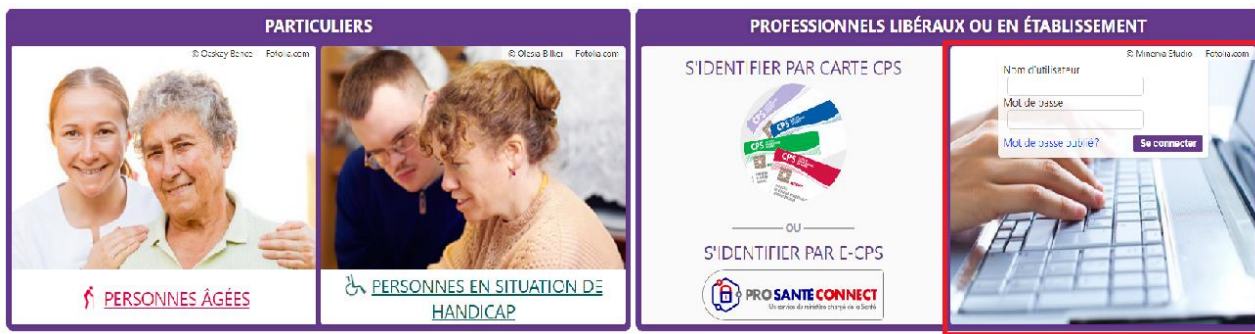
Vous pouvez ensuite naviguer sur le site.

6- Depuis votre messagerie, cliquez sur le lien présent dans le mail que vous avez reçu pour valider votre adresse e-mail.

## 2. Autres connexions

### i. Connexion par identifiant & mot de passe

Lors des connexions courantes, il vous suffira de renseigner votre identifiant et mot de passe.



Votre **identifiant de connexion** est le **numéro RPPS** qui se trouve sur votre carte de professionnel de santé.

En cas d'apparition d'une fenêtre demandant un code de confirmation, référez-vous à la partie « [IV.1 Configuration et utilisation du code OTP](#) ».

## ii. Connexion par carte CPx

Référez-vous aux étapes 1 à 3 de la partie « [II.1 Création du compte et 1<sup>ère</sup> Connexion](#) ».

Vous êtes automatiquement connecté.

## iii. Connexion par e-cps

Lors de la première utilisation de ce mode de connexion, vous devez au préalable :

- 1- installer l'application e-CPS sur votre téléphone mobile,
- 2- vous enregistrer sur <https://wallet.esw.esante.gouv.fr>

Pour les connexions ultérieures depuis la page d'accueil ViaTrajectoire®, cliquez sur le logo "**Prosantconnect**®", renseignez ensuite votre identifiant RPPS puis laissez-vous guider.

### Connectez-vous

Application e-CPS
Carte CPS

⚠ Si vous constatez un échec répété des connexions avec votre e-CPS, cela peut être dû à une mauvaise configuration de l'heure sur votre téléphone. Consultez [la FAQ e-CPS](#) pour résoudre ce problème.

Vous pouvez vous connecter à ce service en utilisant l'**application mobile e-CPS**.

?

Mémoriser mon identifiant sur ce poste

SE CONNECTER AVEC E-CPS

[En savoir plus sur la gestion de vos données et vos droits](#)



### III. Assistant de professionnel libéral

Vous êtes concerné si vous devez assister un professionnel libéral dans la gestion de ses dossiers ViaTrajectoire.

#### 1. Création du compte et 1<sup>ère</sup> Connexion

La création de votre compte est initiée par le médecin qui souhaite vous déléguer ses droits. Vous recevez ensuite un mail pour la finaliser.

- 1- Cliquez sur le lien présent dans ledit mail.
- 2- Insérez ensuite votre carte dans le lecteur puis cliquez sur **"Se connecter par carte CPx"** ou **"Se connecter par carte e-CPS"**.

The screenshot shows a web interface for account management. At the top, it says 'Le Docteur John WICK vous a autorisé à gérer ses dossiers ViaTrajectoire.' Below this, it lists user information: Nom DUPONT, Prénom vladmir, Email dddddd@assistant.fr, and Droits Assistant MDV. There are three checkboxes for permissions, each with an 'Ecriture' dropdown menu: 'Accéder aux dossiers', 'Accéder aux données médicales', and 'Accéder aux données d'autonomie'. Below this, there is a section for authentication options: 'Authentification par carte CPx ou via l'application e-CPS'. Under 'Authentification par carte CPx', there are instructions and a link 'Comment faire?'. Under 'Authentification par l'application e-CPS', there are instructions and a link to the wallet application. On the right side, there are two blue buttons: 'Se connecter par carte CPx' and 'Se connecter par l'application e-CPS', both highlighted with a red border.

Si vous poursuivez en vous connectant par carte CPx :

- 3- Référez-vous aux étapes 1 à 3 de la partie « [II.1 Création du compte et 1<sup>ère</sup> Connexion](#) »,
- 4- Complétez le formulaire en choisissant votre profession et un mot de passe,
- 5- Après avoir pris connaissance des conditions d'utilisation, cliquez sur **"valider"**.

Vous pouvez ensuite naviguer sur le site.

Sinon, suivez les instructions présentes dans la partie **"Authentification par l'application e-CPS"** sur la page.

#### 2. Autres connexions

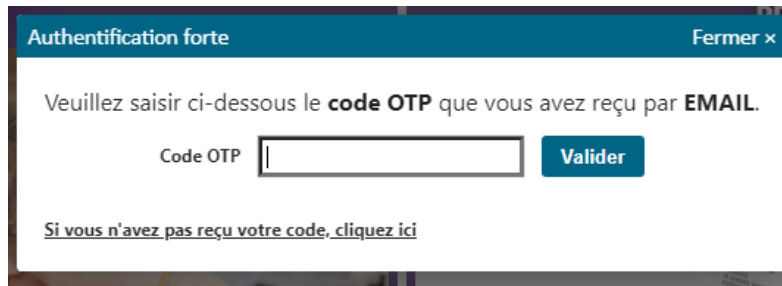
Pour les connexions courantes référez-vous à la partie « [II.2 Autres connexions](#) ».

## IV. Autres informations utiles

### 1. Configuration et utilisation du code OTP

Un code OTP est un mot de passe à usage unique généré automatiquement par l'application qui permet d'identifier un utilisateur pour une seule connexion.

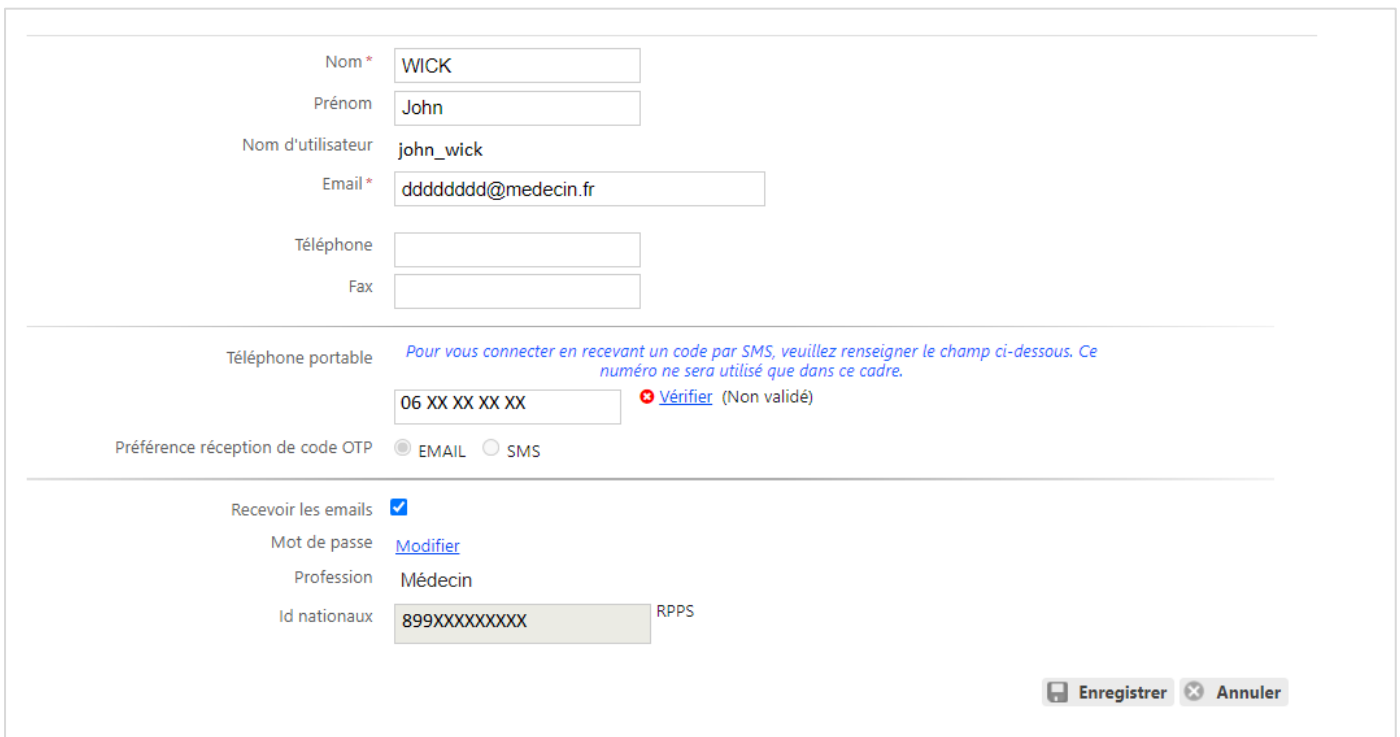
Lors des connexions par "identifiant/mot de passe", un code de confirmation vous est demandé à intervalles réguliers. Dans ce cas, il vous suffit de renseigner dans la fenêtre qui s'affiche le code reçu par mail ou sms (selon votre préférence définie) et de cliquer sur "**valider**".



Par défaut il vous est envoyé par e-mail. Afin de le recevoir par sms vous devez :

- 1- Vous rendre sur la page de gestion de votre compte,
- 2- Renseigner votre numéro de téléphone puis cliquer sur "**Vérifier**",
- 3- Renseigner le code reçu par sms dans la fenêtre puis valider.

Vous pouvez désormais choisir de recevoir le code par SMS ou EMAIL. Cette option est modifiable à tout moment.



### 2. Mot de passe oublié

En cas d'oubli de votre mot de passe, veuillez procéder comme suit.

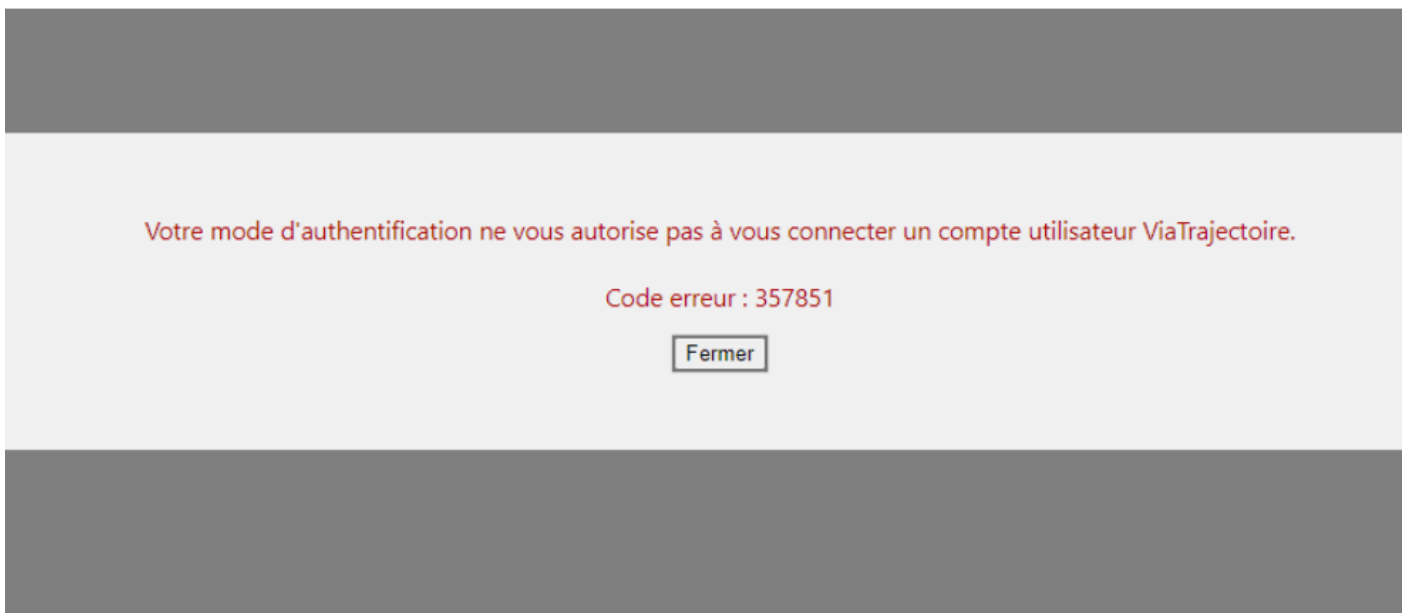
1- Cliquez sur "**Mot de passe oublié ?**".



- 2- Vous êtes redirigé sur une page d'identification de votre compte. Remplissez les champs et validez.
- 3- Vous recevrez alors un mail contenant un lien pour définir le nouveau mot de passe. Vous n'aurez plus qu'à suivre les instructions.

### 3. Connexion depuis un site tiers

Si vous souhaitez vous connecter depuis un site n'ayant pas un mode de connexion fort (double authentification ou connexion par carte de professionnel), vous obtenez le message d'erreur suivant.



Dans ce cas, vous devez vous utiliser une méthode d'authentification forte sur le site (cps, OTP ou autre). S'il n'y en a pas, vous pouvez vous connecter directement sur ViaTrajectoire avec les méthodes d'authentification classique. Pour cela, référez-vous aux parties précédentes du document selon votre profil.